DEMANDE DE BRANCHEMENT EAUX USEES

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint votre dossier pour la réalisation d'un branchement d'eaux usées ou la pose d'une nouvelle boite de branchement **à compléter et à nous retourner à l'adresse suivante** :

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Service de l'Eau
Moulin de Blanchardeau – CS 60036
22290 LANVOLLON
Ou par mail : service-eau@leffarmor.fr

Dans tous les cas, et **au risque de ne pas pouvoir être pris en compte**, le formulaire doit être accompagné des documents suivants :

- ✓ **La demande de branchement dûment remplie et signée (page 5)**
- ✓ **La copie de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable...), pièce obligatoire dans le cas d'une construction neuve**
- ✓ **Un plan de situation géographique (échelle 1/5000ème ou 1/10000ème)**
- ✓ **Un Plan de masse (plan de la parcelle avec projet) avec indication impérative des sorties des eaux usées et de l'emplacement souhaité de la boîte de branchement ***
- ✓ **Un plan cadastral (échelle 1/1000ème ou 1/2000ème)**

***Le choix définitif de l'emplacement de la boite de branchement est réservé à notre service.**

- ➢ A réception de l'ensemble de ces documents, vous recevrez **un devis** relatif aux montants de l'étude et des travaux dans un délai d'environ deux à trois semaines. Cette demande de devis travaux vaut acceptation de l'étude nécessaire à son élaboration. Le montant de l'étude sera facturé au demandeur même en cas de non acceptation de la partie travaux (délibération 2023-219 du 19/12/2023).

- ➢ Dès le retour de votre **accord travaux signé**, (accompagné le cas échéant de l'attestation de TVA à 10% si votre logement d'habitation est achevé depuis plus de 2 ans), **la réalisation de vos travaux est programmée et sera réalisée sous un délai de 6 semaines.**

Si votre demande concerne **uniquement la pose ou un déplacement d'une boite de branchement** (supplémentaire), nous vous rappelons que celle-ci ne peut s'effectuer que si l'une des deux conditions suivantes est respectée :

- ✓ Un branchement d'eaux usées entre la canalisation principale de la rue et votre propriété doit être existant. (Sinon faire une demande de réalisation de branchement auprès de notre service)
- ✓ Les travaux demandés soient réalisables de manière gravitaire.

Description du branchement

Le branchement public est la partie de l'installation **allant du collecteur d'eaux usées jusque-là boite de branchement**. Il permet la collecte en eaux usées de votre habitation.

Un branchement d'eaux usées comprend :

- ✓ La conduite qui assure l'acheminement des eaux de manière gravitaire ou pression
- ✓ La boite de branchement

Le regard est installé de préférence en limite de propriété sur le domaine public, de manière à être facilement accessible pour les entretiens et l'exploitation et ainsi à ne pas vous déranger.

A ne pas confondre avec le branchement d'eaux pluviales destiné à évacuer les eaux de pluie.
A noter que le regard sera placé sur le domaine public.

Raccordement sur le domaine privé

Le raccordement consiste à poser une canalisation privée entre votre habitation et la boite de branchement. Ces travaux sont à votre charge. L'entreprise de votre choix pourra réaliser ces travaux.

Le contrôle de conformité de votre raccordement eaux usées est **OBLIGATOIRE**. Il vous appartient de contacter le service **huit jours** avant le recouvrement des ouvrages (tranchées ouvertes) pour effectuer ce contrôle. Ce certificat de conformité est important car il vous sera obligatoirement demandé en cas de vente. Ce contrôle vous sera facturé au tarif de **110 € HT– contre visite 90 € HT (délibération 2024-11 du 23/01/2024). En l'absence de ce contrôle préalable au rejet, des pénalités seront appliquées (délibération 2022-236 du 20/12/2022).**

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif

La PFAC est la Participation pour le Financement de l'assainissement collectif. Elle concerne tous les propriétaires d'immeubles nouvellement raccordés au réseau d'assainissement collectif et s'applique aux (re)extensions, (ré)aménagements de tout ou partie d'un ou plusieurs immeubles. Elle est prévue pour tenir compte de l'économie réalisée par le propriétaire qui évite, du fait du réseau existant, le coût d'une installation d'assainissement individuel réglementaire. C'est un droit d'entrée sur réseau public de collecte des eaux usées. La PFAC est exigible à la date du raccordement au réseau public de collecte des eaux usées de l'immeuble.

Le montant de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif est voté annuellement en fonction du diamètre du compteur

Diamètre	Tarif 2024 *en € HT
15	900
20	1200
30	1800
40	2400
50 et +	3000

***délibérations 2021-272 du 14/12/2021 et 2024-11 du 23/01/2024 : Tarifs en vigueur à la date de signature de l'accord**

Schéma d'un branchement

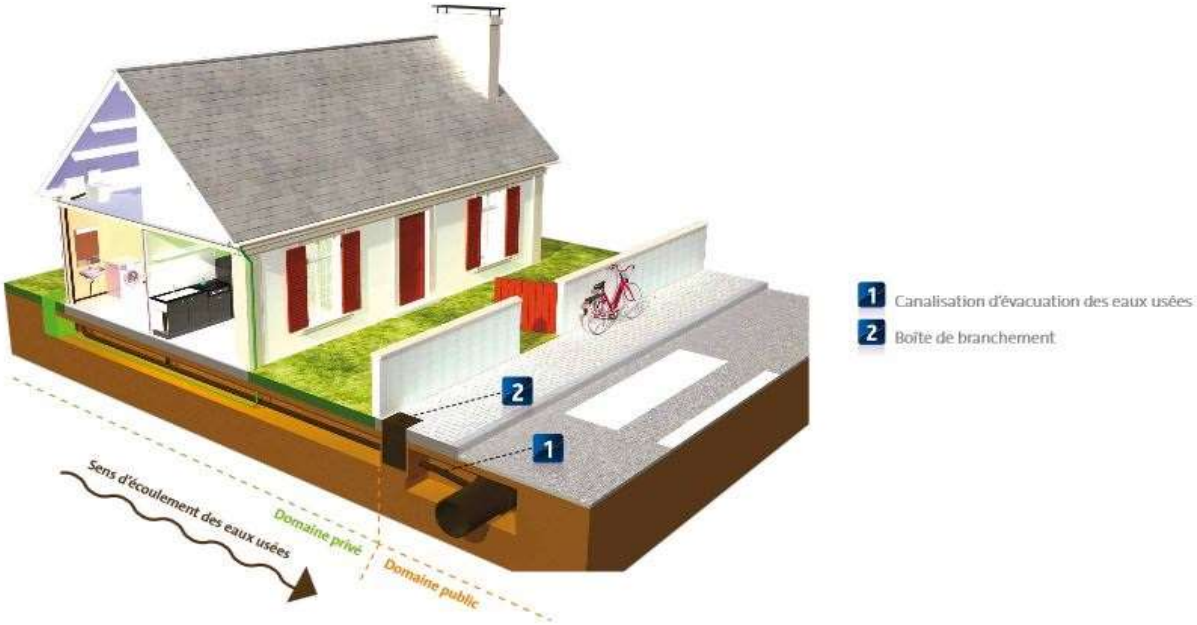

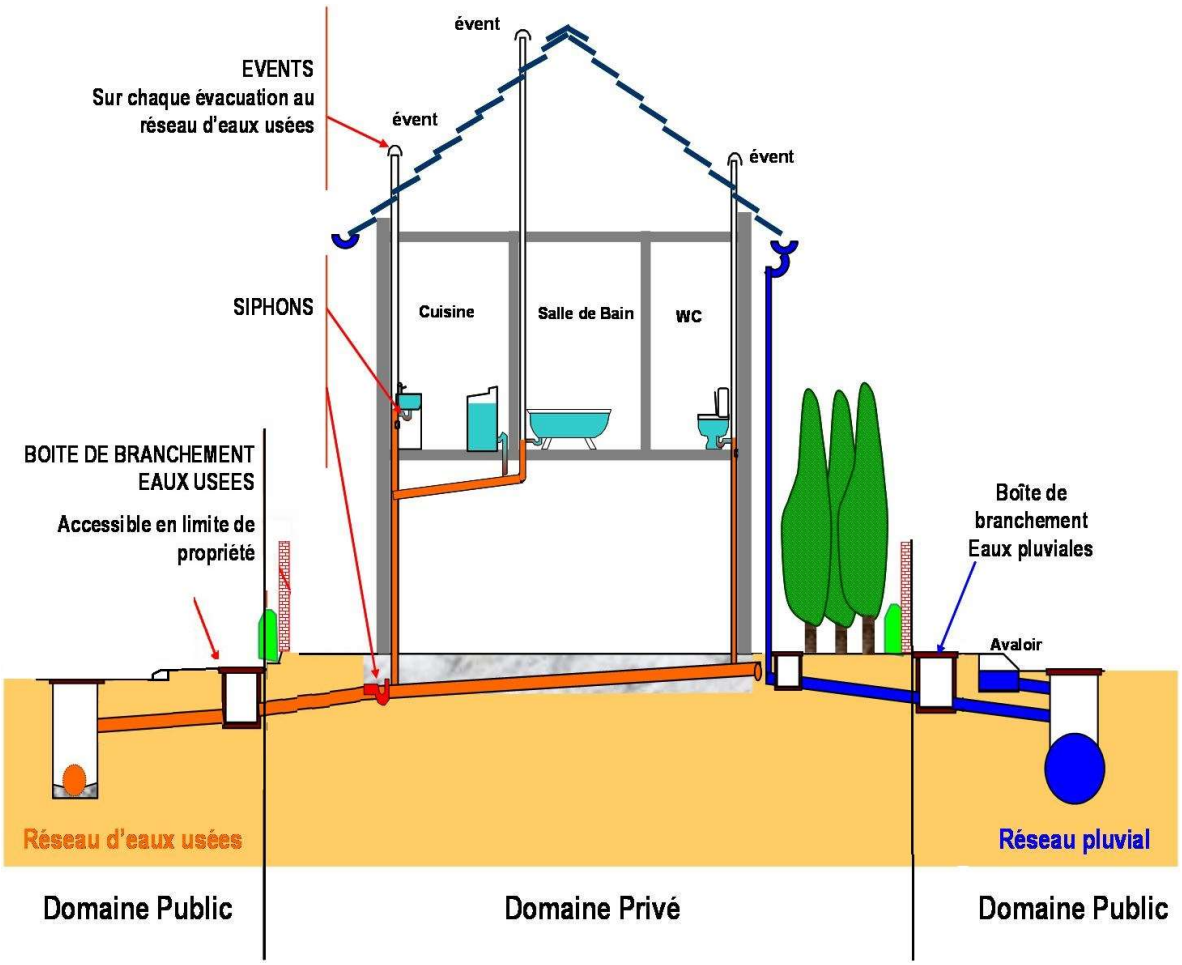

Glossaire

Boite de branchement : ouvrage qui permet d'assurer l'accès au raccordement d'assainissement afin de contrôler et d'entretenir.

Collecteur : canalisation enterré destinée à transporter les eaux usées

Eaux pluviales : eaux provenant des précipitations atmosphériques

Eaux usées : toutes eaux souillées en provenance d'activités domestiques, industrielles ou commerciales.

Event : dispositif permettant le maintien des colonnes de chute à la pression atmosphérique et leur aération.

Regard : coffre dans lequel sont placés le compteur d'eau et ses éléments.

Conseil pour protéger et entretenir votre système

Afin de permettre un accès facile à votre système, à la fois pour l'exploitation et son entretien il est conseillé de poser des accès de visite comme des regards intermédiaires ou des tés de visites avec bouchon dès lors qu'il y a plusieurs sorties du logement ou une grande longueur de branchement.

« Protection des Données Personnelles – RGPD »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de la part de Monsieur le Président, responsable du traitement, afin procéder à l'étude financière impactant votre demande de raccordement et, le cas échéant procéder à celui-ci et mettre en œuvre la facturation inhérente. La base légale du traitement est le contrat. Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans à compter de la fin du contrat ou de la date de facturation. Au-delà de cette durée, certaines informations pourront faire l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : les services concernés de Leff Armor Communauté, le Trésor Public et nos sous-traitants. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation.

PARTIE RESERVEE AU SERVICE DE L'EAU

Nom de l'interlocuteur : _____ Date de réception : ____/_____/_____

Point de consommation : _____ Contrat : _____

☐ PC ☐ AC ou ☐ SPANC

☐ TVA 10% ou ☐ TVA 20% Dossier : _____

Facturation travaux AEP : _____du ____/_____/_____

DEMANDE DE DEVIS TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Demandeur

Vous êtes : ☐ **Propriétaire** ☐ **Futur acquéreur** ☐ **Autre :** _____

NOM * : _____Prénom * : _____

Date de naissance * : ____/_____/_____ Lieu de naissance *: _____

N°* _____ Rue * : _____

Code Postal *: _____Ville : _____

Téléphone * : ___/____/____/____/____ Portable * : ___/____/____/____/____

Mail* : _____@_____

SIRET*: _____

Adresse de réalisation des travaux

Parcelle* : Section : _____n°_____

Ou n° de lot (pour un lotissement) : _____

N° de voirie* : _____Rue* : _____

Code Postal* : _____ Ville *: _____

TYPE D'HABITAT

☐ Maison d'habitation

☐ Habitat collectif (précisez le nombre de logements, surface habitable) : _____

☐ Commerce

☐ Industrie

☐ Activité agricole

☐ Autre : _____

TRAVAUX A EXECUTER *

☐ Réalisation d'un branchement en eaux usées avec pose d'une boite de branchement

☐ Réalisation d'une boite de branchement (terrain déjà desservi)

Je m'engage à payer dès réception du titre exécutoire, la Participation Financière à l'Assainissement Collectif selon les tarifs en vigueur après le contrôle du raccordement obligatoire en tranchées ouvertes sur ma partie privée ou au plus tard un an après la date de pose compteur.

Je m'engage à payer dès réception du titre exécutoire, le montant de l'étude de 270 € HT ((si extension, le montant de l'étude est de 450 € HT) en cas de non réalisation des travaux ou de non accord avec la collectivité (titre qui sera émis un an après la date de signature de la demande de devis)

Date : ____/_____/_____ **Signature * :**

* Il s'agit des champs nécessaires à l'instruction de votre demande, ceux sans quoi nous ne pourrons satisfaire à celle-ci.